

À Caen, 218 écoliers sont en classe le mercredi

Déployé en novembre 2018, le Parcours éducatif du mercredi est proposé par la municipalité pour la deuxième année consécutive. Ce dispositif permet à des écoliers en difficulté de bénéficier d'un temps pédagogique supplémentaire. En accord avec les familles, ces élèves sont pris en charge le temps d'une matinée par des enseignants volontaires. « **Grâce à des méthodes pédagogiques innovantes et ludiques, nous renforçons les apprentissages fondamentaux : lire, écrire et compter**, résume le maire de Caen, Joël Bruneau. **La possibilité de travailler en petits groupes favorise également la confiance en soi et la relation aux autres.** »

Les parcours éducatifs du mercredi concernent 218 élèves, encadrés par vingt-quatre enseignants, répartis sur dix écoles.



Le maire de Caen Joël Bruneau, la rectrice académique Christine Gavini-Chevet et le directeur académique des services de l'Éducation nationale, Mathias Bouvier. Ouest-France